

République Tunisienne  
Ministère de l'Agriculture, des  
Ressources Hydrauliques et de la Pêche

Direction Générale du  
Génie Rural et de  
l'Exploitation des Eaux



Direction Générale de  
la Production  
Agricole

مشروع تكثيف الفلاحة السقوية  
PROJET D'INTENSIFICATION  
DE L'AGRICULTURE IRRIGUÉE

**APPEL A PROPOSITIONS DE PROJETS EN MATIERE**  
**"Amélioration des techniques de production et de**  
**valorisation des grenades"**

## 1. Contexte General

Le Projet d'Intensification de l'Agriculture Irriguée en Tunisie (PIAIT) vise les objectifs suivants :

- L'amélioration de l'efficience et de la fiabilité du service d'irrigation et de drainage
- L'établissement d'une nouvelle entité de gestion autonome afin de fournir un service plus fiable et de meilleure qualité,
- Le renforcement de l'accès au marché pour les productions irriguées dans des Périmètres Publics Irrigués (PPI) sélectionnés de Jendouba, Beja, Siliana, Bizerte.

Le projet comporte trois composantes opérationnelles. Les deux premières portent sur les travaux de réhabilitation des réseaux d'irrigation et sur des réformes institutionnelles permettant une meilleure gestion du service de l'eau. La composante 3, intitulée "**Appui au développement agricole et à l'accès aux marchés**", vise à promouvoir des cultures à plus haute valeur ajoutée, à accroître la valorisation des produits agricoles et à organiser les agriculteurs des PPI autour de filières et chaînes de valeur pour un meilleur accès aux marchés.

La première sous-composante de la composante 3 est dédiée au renforcement des activités relatives à l'innovation technologique, à la formation, et à la vulgarisation à travers des conventions sur des thèmes prioritaires pour les exploitations des PPI .

Dans ce cadre, l'UGO du projet lance cet appel à proposition de projets pour engager une institution et/ou établissement étatique ou bureau de conseils privé afin d'assurer **l'amélioration des techniques de production et de valorisation des grenades.**

## 2. Régions , PPI Cibles :

Ces activités de transfert des acquis de la recherche agricole devront viser les agriculteurs des PPI de Testour et de Medjez el Bab ou se concentre la majeure partie des plantations de Grenadiers : 1250 ha à Testour et 220 ha à Medjez el Bab.

## 3. Problématique

Le grenadier est une espèce connue par sa tolérance au calcaire et à la salinité. Bien que ce soit une espèce fruitière rustique, faisant partie du patrimoine tunisien et possédant des perspectives de valorisation très prometteuses, cet arbre fruitier qui prend de plus en plus de place dans l'agriculture irriguée de la Tunisie, a très peu bénéficié d'appui technique et ses potentiels techniques et économiques restent peu exploités. Sa production est menacée par certains ravageurs et elle est sujette à l'éclatement.

Plusieurs études menées par les différents établissements ont montré qu'un grand travail reste à faire en matière d'innovation technique, vulgarisation et formation pour améliorer les capacités des producteurs et pour mieux adapter leur production aux exigences du marché.

### **Principales problématiques de la filière grenade :**

- Niveau de rendement réalisé faible (10 T/Ha) comparé aux potentialités de la région (30 T/Ha)
- Faible maîtrise de la protection phytosanitaire (Attaque par *Ectomyeloides ceratoniae* et par *Ceratitidis apitata*) ;
- % élevé de l'éclatement des fruits dû à la faible maîtrise de l'irrigation et de la fertilisation qui peuvent atteindre les 30 %.
- Choix variétaux non adapté
- Dominance de l'irrigation gravitaire et absence d'informations nécessaires pour le pilotage des irrigations ;
- Circuit de commercialisation non organisé ;
- Dominance de la vente sur pieds ;
- Manque d'infrastructures de conditionnement et de valorisation des grenades ;
- Absence d'organisation professionnelle.
- Manque de la main d'œuvre spécialisée pour assurer la bonne application des techniques culturales.

### **4. Objectifs du présent appel à proposition de projets :**

L'objectif majeur est d'améliorer la productivité des grenaderais dans les PPI de Medjez el Bab et de Testour visés par le projet PIAIT. Ceci devrait passer par les objectifs spécifiques suivants :

- Améliorer la qualité des grenades produites à travers la bonne maîtrise des facteurs de production (optimisation de la fertilisation et de l'irrigation) pour mieux répondre aux exigences des actions de post récolte, de la conservation, de la transformation, .....
- Permettre aux producteurs de grenades une meilleure maîtrise des bonnes pratiques agricoles.
- Raisonner l'utilisation des pesticides et des engrais chimiques dans ces PPI à travers la gestion intégrée des maladies et des ravageurs.
- Assurer la formation et l'encadrement des producteurs, des techniciens et de la main d'œuvre œuvrant dans les PPI concernés.
  
- Appuyer les agriculteurs des PPI ainsi que leurs organisations professionnelles (GDA, SMSA) dans l'adoption du paquet technique répondant aux exigences des actions post-récolte (stockage frigorifique, transformations diverses, exportation, ...).

### **5. Plan d'action de l'appel à proposition :**

Pour atteindre les objectifs ci-dessus mentionnés, le soumissionnaire qui assurera cette mission devra mener les activités suivantes :

- Valorisation des acquis de la recherche agricole en matière des techniques de production des grenades à travers l'installation de parcelles de démonstration et autres activités de vulgarisation.
- L'amélioration des niveaux de productivité par l'organisation des actions suivantes : sessions de formation au profit des producteurs, vulgarisateurs et formateurs des régions concernées par le projet PIAIT, organisation et animation d'écoles des champs paysans, journées d'information pour diffuser les bonnes pratiques chez les exploitants des PPI concernés.
- Contribution du projet PIAIT au financement de la production d'un document technique sur « **les bonnes pratiques de la production des grenades**».
- Appui de l'UGO et de la DGPA dans la préparation des cahiers de charge concernant les appels d'offres des marchés qui entrent dans le cadre de l'exécution du présent appel à propositions.

## **6. Résultats attendus :**

1. Les producteurs de grenades dans les PPI visés adoptent un paquet technique assurant une meilleure productivité par le biais de la maîtrise de l'état phytosanitaire, la réduction des pertes dues à l'éclatement, et la bonne valorisation du produit fini.
2. Les structures d'encadrement des agriculteurs des PPI (CRDA, CTV, GI, OPA et conseillers privés) participent dans cet effort d'adoption du nouveau paquet technique.
3. Les structures d'encadrement des agriculteurs des PPI adoptent les innovations touchant le paquet technique et assurent leur diffusion en étroite concertation avec les opérateurs de la filière.
4. Un guide de bonnes pratiques des grenades est mis à la disposition des agriculteurs et des structures d'encadrement

## **7. Structure du Projet Proposé**

### **7.1. Public cible**

Le plan d'actions ci-dessus cité doit cibler les agriculteurs des PPI concernés par le projet, les agents d'encadrement (conseillers agricoles, vulgarisateurs des CTV, techniciens et ingénieurs des arrondissements concernés.). Il doit également cibler les organisations professionnelles (SMSA, GDA et autres) concernés par la culture du grenadier dans ces PPI.

Le public cible doit être choisis en complète coordination avec l'UGO, la DGPA et les CRDA concernés

### **7.2. Equipe du projet**

Chaque équipe du projet doit être constituée par des experts en vue d'apporter des solutions pratiques et concrètes aux problèmes techniques que rencontrent les producteurs de grenades au niveau de la production et en post récolte. Cette équipe doit couvrir les spécialités suivantes (au moins 1 expert /spécialité) :

**1) Expert(e) en fertilisation et irrigation des arbres fruitiers :**

- De niveau Ingénieur ou plus en pédologie, sciences du sol et irrigation ou équivalent.
- Disposant d'au moins 10 ans d'expérience dans son domaine.
- Maitrisant la langue arabe et française.
- Disposant de compétences avérées dans la communication en monde rurale.
- L'expérience en matière de la fertilisation du grenadier sera un atout.

**2) Expert (e) en phytopathologie:**

- De niveau Ingénieur ou plus en défense des cultures (entomologie, mycologie) phytiairie, ou équivalent.
- Disposant d'au moins 10 ans d'expérience dans la phytopathologie.
- Maitrisant la langue arabe et française.
- Disposant de compétences avérées dans la communication en monde rurale.
- L'expérience en matière de la phytopathologie des espèces arboricoles proches du grenadier (ayant des maladies fongiques, bactériennes et virales en commun) sera un atout.

**3)Expert(e) agronome :**

- De niveau Ingénieur agricole, agronome, horticole ou équivalent.
- Disposant d'au moins 10 ans d'expérience dans son domaine.
- Maitrisant la langue arabe et française.
- Disposant de compétences avérées dans la communication en monde rurale.
- Disposant de l'expérience en matière des techniques culturales des arbres fruitiers, notamment la taille.
- La maitrise des techniques de production des grenades sera un atout (particulièrement la taille du grenadier).

**4) Expert(e) post récolte :**

- De niveau Ingénieur ou plus en industries agroalimentaires ou équivalent.
- Disposant d'au moins 10 ans d'expérience dans son domaine.
- Maitrisant la langue arabe et française.
- Disposant de compétences avérées dans la communication en monde rurale.
- L'expérience en matière de post récolte et de la valorisation des fruits (en particulier les produits et sous-produits des grenades) sera un atout.
- L'expérience en matière du conditionnement, transformation, stockage frigorifique des fruits.

Les soumissionnaires à cet appel à proposition devront en outre :

- Démontrer leur capacité (méthodologie, pédagogique, et expertise technique) à mettre en œuvre des projets similaires;
- Disposer d'expériences dans les projets de diffusion d'acquis de la recherche agricole ;
- Disposer d'articles de recherche agricole et/ou de publications en relation avec les sujets sus-mentionnés.

- L'équipe doit collaborer avec CRDA de Béja impliqué dans des activités de développement agricole en relation avec l'arboriculture fruitière (en particulier le grenadier) et ayant une représentation dans la région de Béja.

### **7.3. Niveau d'effort des experts :**

Le niveau d'effort estimatif par expert est donné à titre indicatif au niveau du tableau suivant, la durée nécessaire au chef de file chargé pour assurer la coordination sera majorée de 20 % :

	<b>Expert</b>	<b>Effort en hj</b>
1	<b>Expert(e) en fertilisation et irrigation des arbres fruitiers</b>	30
2	<b>Expert (e) en phytopathologie</b>	40
3	<b>Expert(e) agronome</b>	30
4	<b>Expert(e) post récolte</b>	20

### **7.4. Durée du projet :**

L'exécution du projet s'étalera sur 3 ans (36 mois) à partir de la date de la signature du marché.

### **7.5. Document à présenter par le soumissionnaire :**

Chaque soumission doit contenir :

- L'institution et/ou l'établissement étatique ou le bureau de conseils privé qui assurera la gestion de ce projet.
- L'équipe du projet avec CV détaillés.
- Chaque équipe candidate doit désigner nominativement un chef de file (coordinateur) parmi les experts ci-dessus indiqués, il sera chargé de coordonner les activités objets de cet appel à propositions, et d'émettre les livrables dûment préparés dans les délais préalablement fixés, il veillera au respect des délais et fournira un appui au reste des membres de l'équipe
- La méthodologie de travail respectant les objectifs de cet appel à proposition.

- Le plan d'action avec un planning d'activités étalées sur la durée des trois années (/trimestre ou /mois) reflétant les objectifs spécifiques, et englobant entre autres des activités de formation et de vulgarisation destinées aux agriculteurs des PPI et de leurs structures d'appui.
- Le planning ci-dessus indiqué doit être décliné sous forme d'un programme technique budgétisé avec les coûts estimatifs des différentes activités et acquisitions.
- Pour l'acquisition de matériel (outils scientifiques de terrain et TIC qui aideront les différents acteurs) un devis estimatif devrait être présenté avec la soumission.
- le schéma organisationnel du projet.

### **7.6. Livrables attendus :**

Chaque activité entrant dans le cadre de cette convention (journée d'information, session de formation, démonstration pratique, visite organisée ...) doit être illustrée par un dossier comportant :

- Le guide de bonnes pratiques agricole du grenadier
- Le programme de l'activité.
- Les supports techniques utilisés.
- Un rapport qui illustre le déroulement de l'activité.
- Les feuilles de présence
- Les fiches d'appréciation / évaluation

### **7.7 Logistique :**

Les soumissionnaires prendront en charge tous les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration de son équipe d'experts au cours de la période du déroulement des activités entrant dans le cadre de cet appel à proposition de projets.

Les soumissionnaires prendront en charge également les frais d'impression, de multiplication de documents, de communication.

L'UGO prendra en charge de son côté les frais des salles de conférence, de déplacement des bénéficiaires (Agriculteurs, techniciens, conseillers agricoles, ...) des activités de cet appel à propositions.

### **7.8. Budget**

Le budget réservé à cette activité sera fixé en commun accord entre l'UGO du PIAIT et la DGPA d'une part, et l'équipe d'experts retenue pour l'exécution de cette activité d'autre part